

Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague B

ACADÉMIE : REIMS

Établissement : Université de Reims - Champagne-Ardenne

Demande n° S3LP120002943

Dénomination nationale : Production industrielle

Spécialité : Conception intégrée et productique des matériaux

Présentation de la spécialité

Cette licence professionnelle, ouverte en 2000, est portée par l'Institut de formation technique supérieur (IFTS) de Charleville-Mézières, en partenariat avec l'Association de formation professionnelle de l'industrie (AFPI), Entreprendre Formation de la même ville, dans laquelle est localisée la formation. Elle correspond à une forte demande des entreprises métallurgiques ardennaises et champenoises dont l'importance est concrétisée par le pôle de compétitivité « Matériaux ». Cette spécialité, qui a quelques enseignements communs avec une autre licence du même domaine, était organisée en deux parcours : « Conception et fabrication intégrée » (CFI) et « Conception des outillages et produits pour la plasturgie » (COPP). Ce parcours va être fermé et un nouveau parcours « Automatisation des processus de fabrication » est proposé.

La formation dispensée dans cette licence permet de postuler en tant que technicien en bureau d'études, bureau des méthodes, production et métrologie dans le domaine de la mécanique, de la métallurgie et de la plasturgie. Au cours de leur année de formation, les étudiants peuvent valider le C2I niveau I, le TOEIC et préparer un CQPM (Certificat de Qualification Paritaire de la Métallurgie) ainsi que les certifications CSWA, CATIA et bientôt, Pro Engineer. L'attractivité de la formation est moyenne et le recrutement dominé par les titulaires de BTS, la part des DUT étant en baisse. La formation est ouverte à l'alternance, mais n'a pas encore accueilli d'étudiants en apprentissage ou de stagiaires en contrat de professionnalisation. Elle accueille par contre des stagiaires de la formation continue.

Indicateurs

Principaux indicateurs (moyenne sur 4 ans ou depuis la création si inférieure à 4 ans) :

Nombre d'inscrits	28
Taux de réussite	> 95 %
Pourcentage d'inscrits venant de L2	néant
Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation)	86 %
Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels (total-externes)	45 % - 18 %
Pourcentage de diplômés en emploi : à 30 mois, promotion 2006	95 %
à 18 mois, promotion 2008	67 %
à 6 mois, promotion 2009	56 %

Bilan de l'évaluation

• Appréciation globale :

Cette licence est appuyée sur un environnement professionnel porteur et remarquablement mobilisé. Cet environnement est d'abord celui du réseau d'entreprises industrielles métallurgiques présentes en Champagne-Ardenne, et plus particulièrement en Ardenne (Belgique et Luxembourg inclus). C'est aussi celui du pôle de compétitivité « Matériaux », de la présence de laboratoires de recherche universitaires et enfin de celle de deux structures de formation dédiées à la formation de techniciens, ingénieurs et cadres de l'industrie, l'IFTS et l'AFPI Entreprendre Formation. La mise en commun de leurs compétences et de leurs moyens techniques assure ainsi aux étudiants un contexte de formation très favorable.

Le projet pédagogique est entièrement tourné vers les objectifs professionnels, et il est apporté un grand soin à la validation des compétences techniques en proposant aux étudiants et stagiaires la possibilité de valider de nombreuses certifications. Le partenariat avec l'UIMM *via* l'AFPI permet ainsi, après validation en entreprise, l'obtention d'un CQPM. L'équipe pédagogique est très solide, mariant de manière équilibrée les enseignants-chercheurs, les formateurs AFPI et les intervenants professionnels extérieurs. Notons toutefois que leur part (18 %) est inférieure au volume minimal réglementaire, même si les formateurs AFPI sont sans conteste des intervenants professionnels de haut niveau. Un rééquilibrage est donc souhaitable. La participation des milieux professionnels ne se limite pas à l'enseignement, bien réelle du recrutement au pilotage de la formation comme en témoigne la reconnaissance par l'UIMM avec l'ouverture de la formation à l'alternance, qui devrait se concrétiser à terme par des contrats de professionnalisation.

Hormis ce bilan très positif, il existe quelques points faibles. L'attractivité de cette licence est moyenne et franchement insuffisante pour l'un des deux parcours. Si le parcours « CFI » attire un nombre de candidats permettant un minimum de sélection, le parcours « COPP » souffre d'un désintérêt croissant. L'équipe pédagogique et le conseil de perfectionnement ayant analysé les causes de cette situation, ont proposé de n'ouvrir désormais ce parcours qu'avec un minimum d'inscrits, nombre d'ailleurs jamais atteint ces dernières années. Pour le prochain contrat quinquennal, un nouveau parcours, travaillé avec les entreprises du secteur, est proposé en remplacement. Au-delà de cette modification, cette attractivité limitée inquiète et surtout, un recrutement progressivement concentré sur les seuls titulaires de BTS ; ce qui est une source de fragilité au vu des difficultés de recrutement de nombreux BTS du domaine industriel. Il convient donc de poursuivre les efforts de diversification, en particulier du côté des titulaires de DUT dont le nombre a décliné de manière inquiétante. Même si la formation continue, la VAP et la VAE occupent déjà une place conséquente dans le recrutement, des marges de progression demeurent certainement.

L'autre faiblesse tient à l'insertion professionnelle des diplômés dont il est difficile de mesurer l'exacte réalité. En effet, les indicateurs fournis sont tous fragilisés par des taux de réponse anormalement faibles (45 % à 61 % pour les trois enquêtes nationales fournies, 65 % à 18 mois, 62 % pour l'enquête à 6 mois portant sur la dernière promotion). Il est urgent que soit mis en place un suivi renforcé, une enquête à six mois devant viser l'exhaustivité. De plus, nonobstant cette fragilité des chiffres, l'insertion professionnelle semble s'être dégradée (ce qui n'est pas surprenant du fait de la crise touchant de nombreuses PME-PMI du secteur et de la région) passant de 100 % à 74 % de 2005 à 2007 (à 30 mois), puis à 67 % pour 2008 (18 mois), et enfin à 56 % pour 2009 (6 mois). Ce dernier chiffre demeure très honorable et la consultation des listes d'emplois occupés montre l'efficacité de la formation par une très bonne adéquation emploi-formation et une insertion rapide. Il est d'autant plus regretté les faiblesses du suivi que de nombreux indices montrent des résultats plutôt favorables dans un contexte qui ne l'était guère.

Le pilotage de la formation est bon, tant au niveau de l'équipe pédagogique que du côté du conseil de perfectionnement. Le dossier fourni est satisfaisant (parfois trop détaillé et parfois trop succinct...). Dans la fiche d'auto-évaluation, il semble qu'il y ait eu parfois des confusions avec l'autre licence professionnelle du domaine. Dans la mesure où le conseil de perfectionnement et l'établissement avaient déjà réfléchi aux évolutions nécessaires, son apport a été nécessairement limité.

- Points forts :
 - Un environnement professionnalisant excellent (AFPI, réseau d'entreprises).
 - Un projet pédagogique bien adapté aux objectifs, servi par une équipe pédagogique très compétente.
 - L'ouverture à l'alternance.
 - La bonne réactivité face aux difficultés du parcours « COPP ».

- Points faibles :
 - Un suivi peu efficace des diplômés qui fragilise les données sur l'insertion.
 - Un recrutement trop centré sur les BTS.
 - Les formateurs « AFPI » peuvent difficilement être considérés comme des professionnels extérieurs.
 - Les anciens diplômés ne semblent pas associés au conseil de perfectionnement.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : B



Recommandations pour l'établissement

Il conviendrait de poursuivre les efforts pour diversifier le recrutement, à la fois pour assurer une bonne diversité des publics mais aussi le sécuriser. La mise en place, cohérente, du nouveau parcours devra être surveillée attentivement par le conseil de perfectionnement qui s'enrichirait de la présence d'anciens diplômés. Renforcer la place des intervenants professionnels extérieurs serait nécessaire en réduisant légèrement la part dévolue aux formateurs AFPI. Mais l'urgence est de mettre en place un suivi bien plus efficace des diplômés (à mutualiser au niveau de l'IFTS si on veut jouer la proximité, ou au niveau de l'établissement ou en combinant les deux approches).